

# « LES SOCIÉTÉS VILLAGEOISES SONT ÉGALITAIRES »

PIERRE JANIN

**PAYS CITÉS** Afrique du Sud, Burkina Faso, Cameroun, Côte-d'Ivoire, Éthiopie, Kenya, Ghana, Lesotho, Mali, Mauritanie, Nigeria, Ouganda, Sénégal, Soudan, Swaziland, Tchad, Zimbabwe, Zambie

**IR CORRÉLÉES** accumulation, argent migrants, autochtonie, contrôle social, enclavement, démocratie étrangère, esclavage actuel, femmes soumises, pauvres, polygames, rente-vivrier, richesses naturelles, solidarité africaine

L'idée d'un ordre égalitaire en milieu rural africain n'est pas nouvelle. Longtemps cantonnée à l'animation rurale<sup>1</sup> et au petit monde de la recherche, cette idée se trouve en filigrane dans le discours des grandes agences du développement au travers de la lutte contre la pauvreté annoncée comme essentiellement rurale. La mythification du village natal enfin, en ces temps de repli identitaire et de revendication autochtone, lui a redonné un nouveau souffle chez les Africains. Village et « communauté villageoise » ne connaîtraient que de faibles inégalités en raison de la faible diversification des activités et de la grande taille des groupes familiaux, dit-on souvent. Et pourtant, le scandale des inégalités est souvent souligné s'agissant surtout de la condition des femmes. Il est vrai que les statisticiens n'ont livré que peu d'indicateurs renseignés<sup>2</sup> pour les mesurer statistiquement. Difficile de s'y retrouver donc pour le profane.

## Un égalitarisme de façade dans un village « rousseauiste »

Derrière cette affirmation se profile la sempiternelle solidarité, parée de nombreuses vertus. L'individu qui a une certaine assise économique – ou qui est considéré comme tel – doit ainsi faire face à des sollicitations matérielles diverses sur fond d'incitation morale. Cette redistribution participerait indirectement à la lutte contre les inégalités sociales tout en raffermissant les liens sociaux. Loin d'être vu comme un frein au changement, le contrôle social fort qu'il implique permettrait une prise en charge des plus vulnérables. Sans être égalitaires, ces sociétés villageoises auraient donc des vertus égalisatrices !

« Les sociétés villageoises sont égalitaires ». Cette expression renvoie à une Afrique rurale figée et idéalisée, une Afrique âpre mais sereine, où la vie quotidienne, rythmée par les travaux agricoles et les cérémonies, s'organise autour de quelques figures respectées ou craintes, détentrices des savoirs et du pouvoir : le chef de terre, le tradipraticien, le forgeron, l'instituteur et le commerçant. Elle

évoque aussi de petites communautés rurales assez fermées sur elles-mêmes, luttant de manière collective contre les aléas et les difficultés. Les assemblées villageoises seraient aussi des « républiques villageoises ».

De fait, ce qui frappe en milieu villageois, c'est à la fois le caractère fondamentalement routinier de l'activité productive agricole réalisée avec un très faible « bagage » technique, renforcé par la monotonie climatique, tout autant que le caractère endémique de la pauvreté, chaque chef de famille ayant souvent du mal « à joindre les deux bouts ». Peu de « signes patents de richesse », faute de pouvoir accumuler. Toute réussite reste, bien souvent, vécue comme une menace pour l'équilibre socio-politique villageois. Elle est, dès lors, largement combattue.

Au visiteur de passage le village de savane, par exemple, offre une moisson d'images attendues : jeunes filles en train de piler le mil ou l'igname, mères lavant leur nourrisson, enfants de retour du puits, bouvier gardant les bœufs, hommes courbés sur la houe. Tout ceci peut accréditer l'idée d'un égalitarisme partagé. Cette Afrique pauvre des villages, exotique et attachante, est ainsi dépeinte dans *Enfant noir* de C. Laye.

Le village africain<sup>3</sup> est le support géographique d'une communauté rurale ayant un fort patriotisme villageois fortement lié par des liens de parenté, de solidarité et de complémentarité. Il est administré par un chef assisté d'un conseil contrôlant politiquement et religieusement un territoire exclusif. Unité économique avec des artisans, une place éminente est réservée au premier lignage qui a défriché les terres. Cette « civilisation des villages » est très sensible en Afrique de l'Ouest soudano-sahélienne qui en était l'idéal-type. Intégrés parfois à des entités politiques plus grandes (chefferie ou État), les villages valorisent les liens de sang dans de nombreux cas, sans exclure la co-résidence. Ce schéma est depuis longtemps brouillé par l'agriculture itinérante, l'introduction des cultures de rente, la construction des routes, la colonisation blanche, la densification de l'espace, les migrations, les réformes agraires, les guerres, etc.

### Inégalités d'antan et d'aujourd'hui

Or, tout ceci est très éloigné de la réalité. Au village, tout le monde sait qui est « grand » ou « petit », qui « a la bouche » ou qui ne l'a pas, c'est-à-dire qui est issu d'un lignage fondateur, qui a bien récolté cette année, qui « a l'argent » ou qui a des relations. Ni doute ni revendication quant à la nature persistante des inégalités de patrimoine, de revenus, de statut et d'accès au pouvoir. Chacun reconnaît la place qu'il occupe, plus ou moins définie par l'ensemble des normes et structures sociales héritées. Ainsi, de nombreuses sociétés rurales restent encore fortement hiérarchisées, en fonction de modes de domination plus anciens.

La société sahélienne *haalpulaar*, par exemple, est encore organisée sous forme de groupes statutaires qui rappellent le système de castes : au sommet, se trouvent les libres nobles (*pullo*, éleveurs ou *ceddo* agriculteurs) disposant du pouvoir économique et politique, en bas les descendants d'esclaves et autres affranchis.

Des formes d'esclavagisme existent encore en Mauritanie, au Tchad ou au Soudan tandis que les plus jeunes ou les plus vulnérables peuvent faire l'objet de trafic humain (enfants des plantations d'Afrique de l'Ouest).

L'appartenance à une classe d'âge constitue une réalité tangible qui organise la vie familiale et villageoise ainsi que les rapports de travail. Les anciens, auréolés de sagesse ou investis de pouvoirs occultes, sont à la fois admirés et craints. Et la primogéniture reste un atout tout au long de la vie, les cadets biologiques ou sociaux (femmes) devant, en maintes occasions, obtenir l'agrément du « grand frère ».

Les inégalités villageoises hommes/femmes ont été très souvent pointées. Aux hommes, les cultures de rente et l'élevage du gros bétail, aux femmes, le vivrier, le jardin potager et le petit élevage (chèvres, volailles, etc.). Les hommes disposent d'un accès au foncier et aux intrants (crédit, engrais, etc.) moins aléatoire que les femmes. Et surtout, on doit souligner les disparités considérables dans les travaux à effectuer dans l'exploitation, le ménage ou l'approvisionnement en eau et en bois ! Dans le transport des marchandises, si chaque adulte dépensait 75 minutes en transport chaque jour (87 % de ce temps à pied), les femmes assumaient 65 % de l'effort et avaient transporté entre 3 et 5 fois plus de charge et plus de km que les hommes adultes<sup>4</sup>. Et l'accession au pouvoir traditionnel leur est contesté. Dans la province du KwaZulu/Natal une femme chef zoulou eut besoin du soutien de la cour suprême d'Afrique du Sud pour faire avaliser sa nomination<sup>5</sup>.

En outre, vivre au village, c'est vivre en permanence sous le regard des autres, évoluer dans un environnement où les jalousies, les tensions, les suspicions sont fréquentes et durables. Dans cette société villageoise, chacun doit répondre de ses actes devant un parent plus âgé ou un conseil (de famille ou de village).

Dans les villages Bwa du sud-est du Mali<sup>6</sup>, jusqu'à récemment, les vieux réglaient ainsi le mariage des jeunes. Avec le développement des migrations du travail, chez les garçons comme chez les filles, ces procédures sont contournées sans que pourtant, les rapports inégalitaires entre sexes et entre générations ne soient fondamentalement remis en cause.

La pauvreté monétaire est largement rurale, secteur où se trouve 73 % des plus pauvres (revenu inférieur à 1 dollar US par jour). Les campagnes des différents pays ne sont pourtant pas dans la même situation. Ainsi, le monde rural éthiopien et ougandais s'en sort mieux dans les années 1990 que celui du Burkina Faso et de Zambie. En Éthiopie, la réforme agraire a été favorable aux paysans les plus pauvres et l'abolition du regroupement villageois oppressif et des achats obligatoires du Derg ont redonné une dynamique positive aux exploitants. En Ouganda, la fin de la guerre civile, l'exportation de café et la diversification maraîchère permettaient d'améliorer les revenus, 180 dollars US par an dans le district de Luwero en 1998 dont la moitié en provenance du café<sup>7</sup>.

En fait, les sociétés villageoises africaines sont multiples et bien peu égalitaires. On a relevé, par exemple, des écarts de revenu moyen annuel par ménage allant de 1 à 9 en zone de savane ivoirienne, de 1 à 12 dans le Sahel burkinabé, de 1 à 20 en zone de montagne camerounaise et de 1 à 30 en zone cacaoyère camerounaise avant la dévaluation du franc Cfa. Chez les producteurs de coton maliens cependant en 1996, seuls les 20% de relativement grands planteurs<sup>8</sup> vivaient au-dessus du seuil de pauvreté. Il y avait toutefois, lors du boom cacaoyer, de «grands planteurs» par la surface financière en Côte-d'Ivoire.

Régions dynamiques et en stagnation<sup>9</sup> connaissent leur lot de pauvres agriculteurs familiaux qui manquent d'un accès sécurisé aux ressources (terre, irrigation) pour les premières ou à un marché et à une diversification souvent non agricole dans les autres. La faible productivité agricole de l'agriculture familiale n'était pas la raison principale de leur faible niveau de vie.

Il n'y a enfin rien de commun entre un pasteur peul transhumant du Sahel avec un troupeau de plusieurs centaines de têtes, un paysan sans terre du pays hausa de l'État de Kano et une femme chef de ménage et agricultrice vivrière au Swaziland. Ni le «genre de vie», ni les conditions d'existence. Certains sont bien intégrés dans l'économie de marché, d'autres commencent à l'être; certains sont polygames, d'autres célibataires géographiques<sup>10</sup> et soutiens de famille. Au village, l'origine première des inégalités est à rechercher dans la disparité des patrimoines hérités (terre, bétail, outils), mais la véritable distinction se fait sur la capacité effective de l'individu à prendre des décisions.

Si l'on devine assez vite l'existence de hiérarchies en fonction des signes visibles de respect (qui parle le premier, qui s'incline pour saluer, qui est chargé des corvées), il est souvent beaucoup plus aléatoire de savoir qui est «bien placé» ou «bien assis» en brousse. De fait, la réussite comme la pauvreté sont bien incertaines (difficiles à catégoriser par des seuils et des limites monétaires), car elles s'affichent peu et s'énoncent rarement. Entre deux éleveurs peul, au même profil ascétique, lequel est le plus riche? Pas nécessairement celui qui garde le plus grand nombre de bœufs près de sa case d'habitation, puisque les troupeaux sont mobiles et dispersés. Quand religion et société l'encouragent simultanément, rétention, sous-consommation et épargne sont même recherchées et socialement valorisées.

En réalité, dans cette Afrique des villages, encore peu monétarisée, c'est la valeur patrimoniale des actifs (terre, grenier, bétail, outils) qui importe plutôt que le «poids en argent». Cette discrétion ne se retrouve toutefois pas dans toutes les sociétés rurales. Dans les régions pratiquant l'agriculture d'exportation (Côte-d'Ivoire, Kenya, Ghana), les inégalités sont plus apparentes. Les biens de consommation intermédiaires (radio, moto, vêtements) sont recherchés et socialement valorisés, favorisant une économie de parade. Dans certaines sociétés à chefferie ou à castes, les disparités de richesse sont même légitimées par l'inégale valeur de la personne,

qui s'appuie autant sur la renommée du lignage que sur le comportement individuel. Celui qui se sera enrichi, aura intérêt à matérialiser sa réussite par une imposante villa, la construction d'un forage ou d'une mosquée. Cette aisance économique sera rapidement transformée en prestige social et pouvoir traditionnel par l'acquisition d'un titre de notabilité ou l'élargissement du cercle de clients et obligés.

L'Afrique des villages aux populations sédentaires relativement homogènes culturellement, inscrite sur un terroir depuis plusieurs générations, ne résume pas toute l'Afrique. Loin de là. Colonisation et politiques étatiques, migrations et activités nouvelles agricoles et non agricoles ont changé les sociétés rurales. Tanzanie et Éthiopie ont connu des modifications brutales supposées apporter un meilleur accès aux services (ujamaa) ou au foncier (Éthiopie du négus rouge). Au Kenya, Zimbabwe et Afrique du sud, c'est la marginalisation des « indigènes » par la colonisation blanche dans des réserves aux terres ingrates (Masai ou Kikuyu au Kenya, Shona au Zimbabwe, etc.) qui marque le monde rural. Enfin, dans les lieux composés de plus d'un tiers de ménages féminins (Lesotho, Swaziland, Kenya, etc.) par suite de migrations masculines, le VIH-sida et les envois des migrants dessinent l'éventail des inégalités.



Ainsi, l'Afrique rurale nous enseigne que le rêve égalitaire lié à une société purement communautaire n'a été qu'un objectif du contrôle social (qu'aucune tête ne dépasse) et un mythe (vouloir croire à une société sans hiérarchie et sans inégalité de statut, de pouvoir, de revenus ou de patrimoine). La pauvreté mal mesurée, n'y est ni uniforme, ni également partagée. Ce rêve a pris naissance dans un village idéalisé par les tenants du développement « communautaire » comme par les Africains qui avaient besoin d'y croire dans les temps actuels de crise, d'où de nombreuses désillusions et dérives idéologiques (la terre du village aux seuls autochtones). Parfois déstructurée et depuis longtemps, l'entité géographique et sociologique villageoise vit des transformations profondes. Elle a pu être déplacée, vidée de ses hommes, emprisonnée dans une réserve, réduite à un camp de transit. Elle a pu accueillir les ajustés des cités, mais aussi survivre grâce à l'argent des migrants ou se diversifier hors de l'agriculture<sup>11</sup> dans les zones denses ou proches des villes retrouvant une dynamique liée aux disparités. Réduction des inégalités et lutte contre la pauvreté passent certainement par cette confrontation avec le réel.

## NOTES

1. « C'est toujours au niveau des villages que l'on peut le mieux lutter contre « le développement du sous-développement » et amorcer la contre-offensive d'un développement [ . ] au service du peuple » (G. Belloncle, 1979, *Le Chemin des villages*, Paris, l'Harmattan, p.10).
2. Deux indicateurs sont souvent utilisés par les économètres pour comparer l'importance des inégalités, l'indice de Gini et la courbe de Lorentz. L'indice de Gini permet d'apprécier l'inégalité entre les plus riches et les plus pauvres. Plus il est élevé de 0 à 1, plus la structure des revenus est inégalitaire. La courbe de Lorentz permet aussi d'apprécier les inégalités entre groupes statistiques cumulés (de 10% en 10%). Plus la courbe est éloignée de la droite, plus la répartition est inégalitaire.
3. Gallais J., (1960), « Le village au Soudan de l'Ouest », *Cahiers de sociologie économique*, février, pp. 128-162. Sautter G., (1968), *Les Structures agraires dans l'Afrique traditionnelle*, Paris, CDU, 267 p.
4. <http://www.worldbank.org/afr/ssatp/Working%20Papers/SSATPWP23F.pdf> (Banque mondiale, 1996, *Le transport et le village*, 73 p)
5. <http://www.un.org/french/ecosocdev/geninfo/afrec/docinfo/mainfr.htm>. « Dans la pratique africaine traditionnelle, les femmes gardaient les yeux baissés par modestie. C'était ce qu'elle faisait, alors qu'elle était le chef et que des hommes étaient au nombre de ses sujets. Un jour, elle les a regardés dans les yeux, et les choses sont allés de mieux en mieux. »
6. Hertrich V., Lesclingand M., (2003), « Entrée dans l'âge adulte en milieu rural africain : vers une convergence des trajectoires masculines et féminines ? Le cas des Bwa du Mali », *Questions de population au Mali : des enjeux internationaux aux perspectives locales, Bamako-San (Mali)*, janvier 2003, 38 p. (<http://www.med.fr/recontres/seminaires/mali2003/commvh-mi.pdf>)
7. <http://www.maketradefair.com/fr/assets/francais/Chapitre%202.pdf> (Oxfam, 2002, *Deux poids, deux mesures, commerce, globalisation et lutte contre la pauvreté*, p 63)
8. Ils disposaient d'une charrette, de plus de 10 bovins et de deux paires de bœufs de labour. <http://ced-ubordeaux4.fr/SBDIALLO.pdf> (Inégalités dans les filières de production coton, riz, bétail au Mali avant et après la dévaluation).
9. <http://www.chronicpoverty.org/pdfs/14Woodhouse.pdf> (Woodhouse, 2002, *Pauvreté et gestion des ressources naturelles : discussion des thèses du FIDA sur la réduction de la pauvreté rurale*)
10. On désigne sous ce terme des personnes mariées vivant sans leur famille (migrants, etc.)
11. Voir les travaux de D. Bryceson sur la diversification des sources de revenus et la transformation des villages dans 7 pays africains (Afrique du Sud, Congo, Éthiopie, Malawi, Nigeria, Tanzanie, Zimbabwe). <http://www.odi.org.uk/nrp/52.html> (2000, « Rural Africa at the crossroads : livelihood practises and policies », *Natural Resources Perspective*, n° 52).

## POUR EN SAVOIR PLUS

- Courade G., dir., (1994), *Le Village camerounais à l'heure de l'ajustement*, Paris, Karthala, 410 p.
- Gastellu J.-M., (1981), *L'Égalitarisme économique des Sérér au Sénégal*, Paris, ORSTOM, 808 p.
- Guéry V., (1970), *La Vie quotidienne dans un village baoulé*, Présence Africaine, 128 p.
- Heyer J., (1996), « The Complexities of Rural Poverty in Sub-Saharan Africa », *Oxford Development Studies*, vol. 24, n° 3, pp 281-298
- Holder G., (1998), « Esclaves captifs en pays dogon. La société esclavagiste sama », *L'Homme*, n° 145, janvier-mars, pp 71-108
- Olivier de Sardan J.-P., Bierschenk T., (1998), *Les Pouvoirs au village. Le Bénin rural entre démocratisation et décentralisation*, Paris, Karthala, 295 p.

- Olivier de Sardan J.-P., dir., (2000), *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projet*, Paris, Karthala, 328 p
- Pairault Cl., (1994), *Retour au pays d'Iro : Chronique d'un village du Tchad*, Paris, Karthala, 296 p
- Peatrik A -M., (1995), « La règle et le nombre, les systèmes d'âge et de génération d'Afrique orientale », *L'Homme*, n° 134, pp 13-49
- Schmitz J, Botte R., éd., (1994), « L'archipel peul », *Cahiers d'Études Africaines*, vol XXXIV-1-3, n° 133-135, 460 p

## SITES ET ADRESSES ÉLECTRONIQUES RECOMMANDÉS

- [http://www.ifad.org/poverty/region/pf/PFfre\\_part1.pdf](http://www.ifad.org/poverty/region/pf/PFfre_part1.pdf) (Rapport du Fida sur la pauvreté rurale en Afrique orientale et australe, 2001),
- [http://www ifad.org/poverty/region/pa/french.pdf](http://www.ifad.org/poverty/region/pa/french.pdf) (Rapport du Fida sur la pauvreté rurale en Afrique occidentale et centrale, 2001),
- <http://iussp2005.princeton.edu/download.aspx?submissionId=51850> (Locoh Th., 2005, *Nouveaux modèles familiaux*),
- <http://www.afd.fr/jahia/webdav/site/myjahiasite/users/administrateur/public/Documents/Quelle-gouvernance-reccources-renouvelables.pdf> (Inégalités d'accès au foncier);
- [http://www.fao.org/documents/show\\_cdr.asp?url\\_file=/DOCREP/x0237f/x0237f02.htm](http://www.fao.org/documents/show_cdr.asp?url_file=/DOCREP/x0237f/x0237f02.htm) (Femmes rurales chefs de ménage),
- <http://lhomme.revues.org/document231.html> (Passage à l'âge d'homme).

Janin Pierre.

Les sociétés villageoises sont égalitaires.

In : Courade Georges (dir.). L'Afrique des idées reçues.  
Paris : Belin, 2006, p. 258-264.

(Mappemonde). ISBN 2-7011-4321-7